



Association de Protection du Site des Petites Dalles (APSPD)

Association à but non lucratif de droit français régie par la loi du 1er juillet 1901 – RNA :
W762002055

2, Rue Joseph Heuzé - 76540 - LES PETITES DALLES
www.protection-petitesdalles.fr

APPEL DE COTISATION 2026

Chers résidents et amis des Petites Dalles,

Notre association œuvre pour la protection de notre station balnéaire et de ses environs, de sa plage et de ses milieux naturels, en veillant à la qualité de vie, à la préservation de la biodiversité terrestre et marine, au respect des impératifs écologiques ainsi qu'à la prévention des risques et de la pollution.

Elle collabore activement avec les deux mairies et le Syndicat d'Initiative des Petites Dalles à divers sujets (fibre, réseaux téléphoniques, ordures ménagères, traitement des inondations, bassins de rétention, PLUIs, gestion de la plage, problèmes de circulation et stationnement, ...).

Elle participe également à l'élaboration de la « Stratégie Littorale 76 » avec le Syndicat Mixte du Littoral de la Seine-Maritime, afin de mieux anticiper les effets du changement climatique, notamment les risques préoccupants de submersion marine, d'érosion et d'éboulement.

Enfin, fidèle à sa mission de défense du littoral, l'association a exprimé son opposition à un nouveau projet de parc éolien en mer (derrière celui de Fécamp) par un cahier d'acteur déposé auprès de la Commission Nationale du Débat Public et la participation à de nombreuses réunions d'opposition à ce projet, et au projet terrestre dit « Terres de Petrovalle » à cause des risques d'accroissement des inondations dus à l'artificialisation des sols.

Dans cet objectif, notre association a notamment rejoint le réseau RETM qui rassemble plus de douze associations locales et régionales afin de promouvoir une transition énergétique locale respectueuse du patrimoine. Ce réseau défend un moratoire sur l'éolien.

Nous vous invitons à assister à l'Assemblée Générale de l'Association qui se tiendra

le Samedi 1^{er} août 2026 à 10 h 30, au Tennis Club Dallais

Pour tout renseignement concernant notre association : asso.protect.dalles@gmail.com

Cotisation 2026 : par personne 15 €, par couple 30 €, membre bienfaiteur 50 €

Règlement par virement : IBAN : FR76 1142 5009 0008 9993 6081 523 ou par chèque

Nom..... Prénom

e-mail.....@.....

Téléphone portable.....Téléphone fixe.....

Adresse locale.....

Adresse permanente.....